

Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 8 avril au 30 avril 2013 > n° 3 • 1,50 €



Téléchargement en cours...

Très haut débit, applications, retombées économiques, l'agglomération prend doucement le virage du numérique.

Percée dans « le mur de Berlin »

En juin, la tour 28 de la Canardière sera démolie. Une nouvelle étape s'ouvre dans la rénovation du quartier.

Au cœur de la cité de la Canardière, dans le quartier de la Meinau, la tour numéro 28 de l'avenue de Normandie attend d'être détruite en juin. Cette démolition marquera une étape importante dans le Projet de rénovation urbaine (PRU) initié en 2006 et dont l'un des objectifs est de réduire la coupure entre les parties est et ouest du quartier. Cette fracture remonte aux années 1970. L'est du quartier concentre des difficultés sociales et urbaines, le chômage atteint 30%, la population est à majorité ouvrière et les dégradations sont nombreuses. L'ouest forme un grand ensemble structuré et bien équipé où le chômage n'atteint pas plus de 11%. Il abrite principalement des employés.

Depuis 2006, de nombreuses actions ont déjà réduit le "mur de Berlin" qui sépare ces deux ensembles au niveau de la rue Schulmeister et ont permis une transformation du quartier. Alors qu'il n'existait pas de véritable lien en dehors de l'avenue de Normandie, deux voies traversent maintenant la Canardière d'est en ouest : les rues Ristelhuber et Louis Loucheur.

Les 18 millions d'euros du budget alloués aux voiries dans le PRU englobent aussi la création d'espaces verts. Notamment un nouveau parc, côté est de l'avenue de Normandie, qui, relié au parc Schulmeister, doit constituer un lieu de détente pour toute la population du quartier. Le parc de la Canardière serait bordé par un axe de passage important, la rue de Picardie. Mais la réalisation de ces deux objectifs ne commencera qu'après la destruction de la fameuse tour 28. « Le quartier est en train de changer, il y a de l'amélioration », se réjouit Begonia qui a habité toute sa vie à la Canardière.

La fuite des commerces

Le constat est toutefois moins reluisant pour le volet commerce. Le projet de départ prévoyait de créer un pôle de commerces de proximité dans la partie est de la Canardière, au pied de la tour 28. Environ deux millions d'euros ont été débloqués pour afin de corriger l'image de cité-dortoir de la Canardière.

Il s'agissait de détruire le vieux bâtiment, au pied de la tour 28, qui abritait une boulangerie, un tabac, un supermarché et une pharmacie, pour les déplacer dans un immeuble plus moderne dans le même secteur. Mais quand le bâtiment qui les accueillait a été démoli en 2009, les propriétaires de la boulangerie et du tabac ont préféré déménager et recevoir une indemnité d'éviction. Comme prévu, le nouveau supermarché a



■ Au bout de l'avenue de Normandie, la tour 28 sera démolie en juin.

80%
des logements
prévus par le
PRU ont été
réalisés.

ouvert ses portes en 2009, rue de Picardie, mais pour fermer seulement deux ans plus tard.

Sous couvert d'anonymat un responsable du PRU reconnaît que « les besoins des habitants ne se trouvent plus forcément dans les commerces de proximité. Les habitants étaient pourtant demandeurs du côté est de la Canardière. »

Seule reste la pharmacie dans le nouveau bâtiment, propriété de Nacare El Kotti. Pour lui le problème réside dans la stratégie adoptée par la Ville : « Nous ne sommes pas comme les commerces du centre, nous avons besoin d'un suivi particulier. La ville a sous-estimé la fragilité du quartier. »

**Aurélien Albert
Gabriel Nedelec**

Les petits colis f

My-P.L.A.S, une nouvelle entreprise de

195
millions d'euros.
Le budget total
du PRU.

Récupérer un paquet à la frontière franco-allemande en évitant les frais de livraison internationale. Valeri Samojlow, gérant de l'entreprise My-P.L.A.S, a misé sur ce concept en créant son entreprise à Kehl en février dernier.

L'idée : proposer un local pour entreposer les marchandises commandées en Allemagne sur internet par des acheteurs français. Ceux-ci ont désormais la possibilité d'indiquer l'adresse de livraison de My-P.L.A.S au moment de la commande afin d'éviter de payer les coûts du passage de frontière. Le client ne rémunère que le stockage de son produit de l'autre côté du Rhin. Exemple, pour un livre commandé en Allemagne, le client français payera le prix du produit

Les poubelles sortent de l'impasse

Les marches arrière des camions poubelles seront interdites d'ici 2014. A Plobsheim, certains riverains devront déplacer leurs ordures.

Tous les mercredis matin, dans la rue de la Liberté, une des nombreuses impasses de Plobsheim, le camion de ramassage des ordures ménagères effectue une manœuvre de retournement complexe. En bout de rue, il fait un demi-tour en quatre temps, en reculant sur un remblai non goudronné, en bordure de champ, où stationne un véhicule. Si une voiture arrive à son niveau à ce moment là, elle doit monter sur le trottoir pour lui permettre de repartir. Durant toute la manœuvre, le conducteur garde un œil sur les deux éboueurs qui entrent et sortent des angles morts des rétroviseurs.

Cette situation est un exemple type de la dangerosité des marches arrière effectuées par les camions poubelles. Elles coûtent la vie à dix éboueurs en moyenne chaque année en France. En 2008, la Caisse nationale de l'assurance maladie a publié une recommandation préconisant l'interdiction de ces manœuvres. La Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) s'est donnée comme objectif d'appliquer cette norme à ses 28 communes, sans pour autant fixer de calendrier précis.

« C'est la CUS qui devrait s'équiper »

En décembre 2012, Sandrine Gauthier et Serge Foresti, responsables de la gestion des déchets à la CUS, ont présenté cette mesure au conseil municipal de Plobsheim. Il est ressorti du débat que, là où des aménagements sont inutiles ou impossibles, les riverains devraient amener eux-mêmes les poubelles en début d'impasse. Ce sera notamment le

cas dans les impasses les plus courtes. La CUS ne compte pas embaucher un éboueur supplémentaire pour avancer les poubelles, mais mise sur la solidarité entre résidents pour aider les personnes âgées.

Depuis lors, le maire de Plobsheim, Gérard Kammerer (SE), organise des réunions d'explications avec les riverains.

Certains ne se laissent pas convaincre, comme ce retraité habitant rue de la Liberté : *C'est la CUS qui devrait s'équiper pour s'adapter à nos rues. Si on doit déplacer les poubelles à la main, c'est devant la mairie qu'on ira les mettre !*



© Quentin Chillou / Cugj

■ La collecte des déchets le mercredi aux environs de 10h, rue de la Liberté à Plobsheim.

Des solutions pour les impasses longues

Avec la construction d'une vingtaine de logements permettant la liaison de la rue des Vosges et de la rue des Pâquerettes, actuellement deux impasses de plus de 160 mètres, la mairie fait d'une pierre deux coups. Dans les autres impasses de longueur supérieure ou égale, aucune poubelle ne sera déplacée

à la main : des aménagements sont prévus.

Pour la rue de la Liberté et la rue des Pêcheurs (respectivement 200 et 220 mètres), la solution prendra la forme de places de retournement circulaires ou d'espaces réservés en V ou en Y, où les véhicules de services pourront faire un demi-tour sécurisé. Seule condition : tous les éboueurs devront se trouver à bord de la cabine du camion.

Mais même avec l'assurance que des aménagements seront faits dans les impasses les plus longues, le calendrier exact des opérations est toujours très approximatif. « En 2013, voire 2014 », selon Gérard Kammerer.

Quentin Chillou

Français se retirent à Kehl

dépôt de colis ouvre ses portes dans un secteur déjà concurrentiel.

(par exemple 20 euros), son transport jusqu'au dépôt My-PLA.S (7 euros) et le stockage (2 euros), soit un total de 29 euros. Livré directement chez lui, le transport et le passage de la frontière lui aurait coûté 15 euros, portant le total de la facture à environ 35 euros. Un avantage qu'apprécie Daniel Löw, exploitant agricole domicilié à Strasbourg : « J'ai découvert My-PLA.S il y a deux semaines. J'utilise ce service à titre personnel et professionnel. Dans tous les cas, c'est plus rentable. »

L'initiative de Valéri Samojlow n'est pas originale puisque depuis plusieurs années, les géants des transports tels GLS, DHL, DPD ou encore Hermes se partagent le commerce transfrontalier. Certains comme GLS utilisent leur réseau de magasins à Kehl pour stocker les marchandises

2 euros

C'est le prix moyen du dépôt d'un produit chez My-PLA.S.

commandées. En restant ouvert deux heures de plus le samedi, Valéri Samojlow reste compétitif et garde une certaine flexibilité : « Si un client me le demande, je peux rester plus tard. Je fais ce que je veux dans mon entreprise. »

La Deutsche Post a, quant à elle, mis en place depuis dix ans des systèmes de dépôt automatisés. Situés près du pont de l'Europe, deux dépôts DHL (transporteur de la Deutsche Post) constituent les lieux de stockage les plus proches de la frontière française : « Les paquets adressés à nos Packstation sont ouverts 24h/24h, 7 jours sur 7 », déclare Hugo Gimber, responsable presse de DHL. Ce service est gratuit et « la nationalité des clients ne joue aucun rôle ».

Maxime Le Nagard

Zones de rencontre cherchent public

Conçus pour faire cohabiter voitures, vélos et piétons sur une même voie, ces nouveaux types d'aménagements urbains ne séduisent pas les riverains.



© Aurélie Albert/Cuej

La place Saint-Thomas fait peau neuve. Des travaux sont en cours pour y aménager une zone de rencontre d'ici mai prochain. Ces zones sont devenues, suite au Grenelle de l'environnement de 2007, un outil important d'aménagement des voiries urbaines. Depuis 2009, la Communauté urbaine de Strasbourg (CUS) s'est saisie de ce concept. Déjà pratiqué en Suisse ou en Allemagne, il oblige piétons, cyclistes et automobilistes à cohabiter sur la chaussée, sans marquage au sol. L'automobiliste, limité à 20 km/h, doit laisser la priorité aux piétons et aux cyclistes.

« Les consultations ont eu lieu après »

Adopté par la CUS en janvier 2012, le plan piéton souhaite que l'instauration de telles zones se fasse sous l'impulsion des habitants. Une condition pas toujours respectée. Le chantier actuel de la place Saint-Thomas a été proposé par l'adjoint de quartier, Jean-Jacques Gsell. « Les consultations ont eu lieu après », précise Jean-Martin Heckly, pilote d'opérations. L'idée de la rue des Frères est née après un remplacement de canalisation et une rénovation de la chaussée. La place Saint-Etienne, qui devait être rénovée

■ Sur les zones de rencontre, les cyclistes et les piétons ont la priorité par rapport aux voitures qui sont limitées à 20km/h.

12

zones de rencontre existent dans la CUS, selon l'Observatoire des aménagements.

50%

des nouveaux aménagements seront réservés aux piétons et aux zones de rencontre.

dans la foulée, a vu son aménagement en zone de rencontre repoussé du fait de la contestation des riverains. C'est justement la contestation des habitants qui a mis fin à l'expérience menée rue de Zurich, entre août 2011 et février 2012. Le débat s'est focalisé sur les problèmes de bruits et de circulation. En

effet, la circulation, qui se faisait auparavant sur les deux voies, ne se faisait plus que sur une seule : les soucis de cohabitation s'en trouvèrent amplifiés. Lorsqu'a été évoquée l'installation de terrains de pétanque et de beach volley, les riverains se sont élevés contre les nuisances qu'ils risquaient de provoquer. En février 2012, l'expérience prend fin et la rue de Zurich redevient une simple zone 30.

La périphérie fait moins débat

Place Saint-Etienne, un maître d'œuvre a même été retoqué par les habitants : il n'avait pas pris en compte les répercussions sonores du revêtement qu'il comptait installer. La rénovation a été repoussée à 2014 et le second projet doit être présenté au mois d'avril.

Si les zones de rencontres peuvent enflammer les esprits en centre-ville, celles en périphérie, comme la rue Jeanne d'Arc à la Robertsau, font moins débat. Principalement parce qu'il s'agit de zones résidentielles, sans commerce et moins passantes qu'en centre ville. Au Neudorf, l'expérience est un peu moins concluante. La rue des Mouettes a été rénovée en 2009. Un square central a été aménagé. Il est devenu un lieu de regroupement

pour les jeunes. Du coup, les riverains se plaignent du bruit.

Souvent, c'est la disparition de places de stationnement qui concentre les critiques. A Saint-Thomas, 68 places vont être supprimées. La Krutenau en avait perdu 30. Des disparitions qui agacent les riverains, aucune compensation n'étant prévue. Cela pose aussi problème pour les commerçants. « Si on continue à supprimer des places de stationnement, même à dose homéopathique, nos clients ne viendront plus en ville », prévient Pierre Bardet, directeur des Vitrites de Strasbourg.

Favoriser les déplacements doux

Malgré les critiques, la CUS entend continuer l'expérience des zones de rencontre dans l'optique de favoriser les déplacements doux. La charte d'aménagement élaborée par la ville vise à réserver aux piétons 50% des nouveaux aménagements dont une bonne partie pour les zones de rencontre. A part les axes importants de circulation, aucun espace n'est, a priori, exclu du dispositif. Pour Jean-Luc Marchal, chargé de mission au service déplacement à la CUS, ces zones ont un avantage par rapport aux zones piétonnes traditionnelles : « Les aires piétonnes obligent à changer ses habitudes. Alors que dans les zones de rencontre, tous les modes de transport sont encore présents. » Patrick Saule, salarié du CADR (Comité d'action deux-roues) est également favorable à ces zones : « Pour les cyclistes, c'est intéressant. Elles induisent un double-sens cyclable, ce qui est très pratique. »

De nouveaux projets sont dans les cartons. La possibilité de créer une zone de rencontre dans de la rue de la Brigade Alsace-Lorraine a été envisagée, tandis que le conseil de quartier de la Meinau souhaite en instaurer une entre la rue Jean Macé et la place Levraut.

**Loïc Le Clerc
Maxime Mainguet**

Günther Petry ratera le tram

Après deux mandats successifs à la tête de la mairie de Kehl, l'emblématique édile prendra sa retraite en 2014.

5 ans

La durée du mandat des conseillers municipaux dans la région du Bade-Wurtemberg.

8 ans

de mandat pour le maire, élu directement par les citoyens.

88%

Le score obtenu par Günther Petry en 2006.

28%

de participation aux élections municipales de 2006.

Etre maire, c'est un des plus beaux métiers qui existe », estime Günther Petry 15 ans après son premier succès électoral à la mairie de Kehl, en 1998. Pourtant, il a pris fin février la décision de ne pas briguer un troisième mandat.

« Je veux pouvoir faire autre chose de ma vie tant que j'en suis encore capable », explique-t-il. A 63 ans passés, Günther Petry aurait juridiquement le droit de se représenter en 2014. Mais le système électoral du Bade-Wurtemberg fixe à 68 ans l'âge maximal pour les maires. « A la fin de ce mandat, j'aurai 64 ans et sept mois. C'est donc le bon moment. Je ne peux pas me permettre de candidater pour seulement trois ans et cinq mois. »

Une décision surprise

En 15 ans, Günther Petry (SPD) a réussi à se faire apprécier à la tête de la commune. Ses 35 000 habitants retiendront, entre autres, l'aménagement de la place de la Gare, la construction du nouveau collège Tulla et l'actuel réaménagement de ses anciens locaux en centre culturel.

Un maire « intelligent », doué d'une certaine « capacité à présenter et analyser les situations complexes » : à l'annonce de son renoncement, les conseillers municipaux de tous bords politiques n'ont pas tari d'éloges envers le maire socialiste, y compris ceux de l'opposition. Richard Schüler (CDU) reconnaît la force de persuasion de son rival. Comme beaucoup, il avoue avoir été surpris par cette décision. « Je pensais qu'il aurait au moins voulu saluer l'arrivée du nouveau tram en tant que maire », commente-t-il.

La construction du tram de Strasbourg vers Kehl, prévu pour 2016, est en effet l'un des plus gros projets entrepris par Günther Petry, en collaboration avec son homologue alsacien Roland Ries (PS). Tout



■ Günther Petry aura présidé le conseil municipal de Kehl pendant 16 ans.

comme la crèche bilingue franco-allemande qui devrait voir le jour au Port-du-Rhin l'année prochaine. La passerelle et le Jardin des Deux-Rives réalisés en 2004 en collaboration avec les élus UMP Fabienne Keller et Robert Grossmann à la mairie et Robert Grossmann à la présidence de la CUS, sont également des points majeurs du bilan de Günther Petry.

Bonne entente avec Roland Ries

La politique transfrontalière reste, pour Günther Petry, l'un des points forts de ses deux mandats, le « highlight » comme il le dit lui-même. Parce qu'elle est inévitable pour le maire d'une ville située à seulement quelques kilomètres du centre de Strasbourg, mais aussi parce qu'elle est « extrêmement passionnante » et concerne tout le monde. « Les Allemands s'énervent du comportement des Français sur la route. Et vice-versa, sourit-il. La politique transfrontalière n'est donc pas l'affaire du maire uniquement. Elle concerne tout le monde. Chacun doit faire de la politique transfrontalière. »

Une coopération franco-allemande largement facilitée par les bonnes relations qu'entretient Günther Petry avec l'actuel maire de Strasbourg.

« C'est plus simple avec Roland Ries car il accorde une place plus importante à la politique transfrontalière que Fabienne Keller et Robert Grossmann avant lui. Et contrairement à eux, Roland Ries ne privilégie pas l'intérêt des Strasbourgeois, mais pense que la coopération transfrontalière doit bénéficier à tous. C'est sur cela que se base sa politique, tout comme la mienne. » Cette collaboration n'a désormais plus qu'un an à vivre, jusqu'aux prochaines élections de part et d'autre du Rhin. Mais Günther Petry ne croit pas que sa décision aura le moindre impact de ce côté-ci de la frontière : « Les élections strasbourgeoises se basent avant tout sur des critères français. »

Quant à son propre successeur, Günther Petry ne veut pas s'en mêler. « Cela ne me concerne pas. Je quitte la mairie, après quoi je n'ai plus rien à voir avec elle. En 2014 viendra un nouveau maire et il fera ce que j'ai fait, mais à sa manière. » A droite comme à gauche, aucun candidat ne s'est encore déclaré. Mais Günther Petry reste serein quant à l'avenir de sa ville. « Je ne me fais aucun souci. Je ne me dis pas que si j'arrête, tout va s'écrouler. Personne n'est irremplaçable. »

Gaëlle Henry

Fab lab, impression d'idées

Le second « fabrication laboratory » a ouvert ses portes en mars. Dans cet espace, chacun peut créer ses objets du quotidien.

La pièce est étroite, aérée. Les lustres en bois diffusent une faible lumière. Derrière des ordinateurs, deux jeunes hommes discutent conception, microns, machines. Ils parlent de « vaincre la gravité ».

Sur une table, une étrange machine imprime une flûte de champagne... en 3D. Au sous-sol, tabourets et paires de lunettes en bois sont découpés sur des machines à commande numérique.

Bienvenue dans le futur, ou presque. L'AV.Lab semble tout droit sorti d'un roman de science-fiction. Un lieu où tout devient réalisable, du simple porte-clés au vélo, en passant par des motos en kit ou des structures architecturales. Ce fab lab (contraction de fabrication laboratory) a ouvert ses portes rue des Frères à Strasbourg, à la mi-mars, sous l'impulsion de l'AVE (Architectural Visual Exciters), collectif d'architectes, graphistes et designers.

Imaginé en 1998 au fameux MIT (Massachusetts Institute of Technology de Boston), le concept s'est développé dans la mouvance « Do it yourself » (DIY, « Fais-le toi-même ») qui invite les utilisateurs à se réapproprier les outils de production (voir encadré). « Le principe d'un fab lab est d'offrir aux gens la possibilité d'accéder, à coûts réduits, à des machines numériques pour réaliser leurs objets du quotidien », explique Jérémie Bellot, architecte et fab manager.

Incubateur d'idées

Penché sur un logiciel de modélisation, Maxime Leblanc « travaille sur un prototype d'enceinte portable ». Attiré par « le conseil, l'ambiance et l'échange avec les managers et les utilisateurs », cet étudiant de l'école des Arts décoratifs de Strasbourg considère avant tout le fab lab comme un lieu d'expérimentation. « Je veux tester la sonorité, voir



si elle est correcte pour savoir si je continue ou si je passe à un autre concept. »

Les joies de l'expérimentation sont également mises en avant par l'autre fab lab strasbourgeois, l'Ideas Lab de l'Insa (Institut national des sciences appliquées). Premier fab lab alsacien reconnu sur la liste du MIT, l'atelier de « conception inventive » a officiellement ouvert ses portes aux étudiants en février. Ici, moins de création, plus de prototypage. La pratique y apparaît moins artisanale, davantage tournée vers l'industrie.

Concrétiser les recherches

« L'espace est adossé au laboratoire de Génie de la conception (LGéCo), détaille Amadou Coulibaly, responsable scientifique de l'Ideas Lab. Les concepts produits dans le fab lab sont issus de nos recherches. On peut déjà évaluer s'ils vont tenir grâce à l'ingénierie classique en bureau d'études. C'est ce qui intéresse les industriels. » Le laboratoire est d'ailleurs ouvert aux entreprises, via des conventions ou formations doctorales.

Bac de tri sélectif reconfigurable, horloge, bac à glaçons... Les étudiants peuvent rapidement passer des idées à leur matérialisation grâce à une table numérique, des logiciels de CAO (Conception assistée par ordinateur) et une imprimante en trois dimensions. En stage à l'Insa, Mathilde Giuliano utilise le lab pour modéliser des prototypes d'outils chirurgicaux, tels qu'une prothèse de hanche. Selon elle, « imprimer en 3D permet de montrer la pièce aux acheteurs. C'est beaucoup plus concret et convaincant de voir un vrai objet plutôt qu'une image sur ordinateur ».

Mais à la différence de l'AV.Lab, l'Ideas Lab n'est « pas encore ouvert au public », précise l'enseignant. Nous ne sommes pas

Do it yourself ! - Faites-le vous-même !

Créer plutôt que consommer. C'est le leitmotiv du Do it yourself (DIY), mouvement apparu dans les années 1950 en réaction à la société de consommation. Une revendication qui encourage les utilisateurs à devenir acteurs plutôt qu'acheteurs. Cuisine, couture, jardinage, jouets, bijoux, réparation de voitures, ou même médicaments, le DIY touche tous les domaines du quotidien.

Internet regorge de modes d'emploi et de vidéos, disponibles gratuitement, pour apprendre à bricoler, parfois de manière subversive. Bien connu dans le milieu DIY, le site lagrottedubarbu.com propose des vidéos expliquant comment cuisiner un gâteau au chocolat sans four ou installer une balance dans le métro.

Des ateliers communautaires se développent également par la mutualisation des outils afin de réduire les coûts et favoriser le partage des expériences. Se profilerait ainsi une troisième révolution industrielle, celle de la micro-industrie et de l'entrepreneuriat associatif.



© Lucie Debiolles/Cuej

■ Rue des Frères, à Strasbourg, le nouveau Fab Lab permet d'imprimer en trois dimensions des objets conçus par ordinateur.

prêts. L'espace est exigu, nous n'avons pas tout l'équipement nécessaire. Il faut un business plan pour gérer les coûts du fab lab. Certains d'entre eux monnaient l'accès aux machines, nous ne sommes pas encore sur ce concept. Nous donnons donc la priorité à nos créations ».

La création pour tous

Pour les membres de l'AV.Lab au contraire, le fab lab ne doit pas être réservé aux initiés, bricoleurs avertis et autres geeks. « Notre projet est d'accompagner les gens qui n'y connaissent rien, commente Jérémie Bellot. On vulgarise des procédés industriels pour les mettre à disposition des gens lambda. C'est tout l'intérêt du lab, une forme de transfert de savoirs. »

Etudiants en mal de création, électroniciens ou artistes, les bricoleurs du XXI^e siècle « vont amener leurs connaissances pointues dans un domaine, complète Sébastien Schnabel, graphiste et « touche-à-tout » de l'AV.Lab. Le lab est le lieu de rencontre de plein d'expériences différentes : un architecte et un geek pourraient travailler ensemble, un designer créerait le boîtier de la machine conçue par un geek ».

Accessible ou non à tous, pour Jérémie Bellot, le fab lab n'a en tout cas rien d'un épiphénomène voué à disparaître. « Le futur du fab lab, je le vois comme une multitude de fab labs dans des zones urbaines, répondant à des demandes qui ne peuvent pas être intégrées à la cellule domestique. » Des structures interconnectées qui partagent leurs connaissances. La ville de Strasbourg envisage d'ailleurs d'ouvrir son propre fab lab dans l'Entrepôt Seegmüller, dans le cadre du projet « Strasbourg, métropole créative ».

**Lucie Debiolles
Renaud Toussaint**

« J'ai visé les jambes »

Deux duos ont été jugés le 20 mars dernier, au Tribunal correctionnel de Strasbourg, pour avoir rendu justice eux-mêmes.

Mercredi matin, 9h30. « Aujourd'hui c'est mon anniversaire, je souhaite passer ce jour sans stress. » Ces mots prononcés avant l'audience par Valérie C. agacent d'entrée de jeu Sophie Thomann, présidente du tribunal. La jeune coiffeuse de 23 ans comparait pour complicité de vol par effraction. Son ami, Cihan Y., 36 ans, sans profession, reconnaît, lui, s'être introduit dans la maison de la victime afin de récupérer une robe de danse orientale. « C'était moi qui avais acheté cette robe, je ne voulais pas qu'une autre la porte », explique Cihan Y.

Valérie C., qui pratique la danse orientale sur son temps de loisir, aurait prêté la robe à la victime. Or cette dernière prétend l'avoir achetée. « Moi, je voulais juste récupérer ma robe. Elle ne voulait pas me la rendre. Elle m'a craché dessus et violentée », se justifie Valérie C.

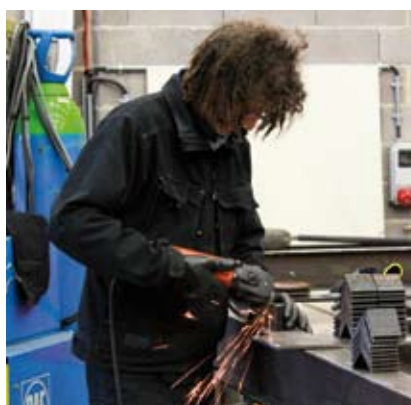
Avant midi, le deuxième binôme est appelé à la barre. 31 ans d'écart et un même chef d'inculpation : violence aggravée. Habitué des tribunaux pour y avoir comparu à huit reprises, Lahouri F., père de famille de 49 ans, essaie de protéger son fils, Mohamed F., 18 ans, qui comparait pour la première fois. Lahouri F. reconnaît les faits, mais ne décolère pas : « Ça fait dix ans qu'il nous cherche. Je tolère un an, deux ans, huit ans... Mais après ? Je baisse mon pantalon ? »

La victime n'est autre qu'un membre de leur famille. Un problème d'héritage et une vieille rancœur familiale a conduit Mohamed F. à tabasser son cousin avec une batte de baseball tirée du coffre de la voiture de son père. Ce dernier a maintenu la victime.

Circonstance aggravante : le fils pratique la boxe thaïlandaise sous licence : « J'ai visé les jambes, fallait qu'il boite. Je ne voulais pas me salir les mains pour ce connard », avait-il expliqué aux forces de l'ordre après son interpellation. « C'est un passage à tabac ! », coupe la procureure. Et d'ajouter : « C'est encore une affaire de justice privée. On n'a pas à faire justice soi-même dans un État de droit. C'est inacceptable ! »

Le jugement tombe : les premiers, Valérie C. et Fatih Y., écopent de quelques heures de travaux d'intérêt général, à effectuer dans un délai de 18 mois. Mohamed F. et son géniteur sortent du tribunal avec, respectivement, six mois et huit mois de sursis.

Maxime Le Nagard





Les habits de la scène

Depuis 2010, la zone industrielle d'Illkirch-Graffenstaden accueille les nouveaux ateliers de construction des décors du Théâtre national de Strasbourg (TNS). Neuf salariés permanents y travaillent sur une dizaine d'installations par an : quatre menuisiers, deux serruriers, un tapissier et un peintre, en plus du chef d'atelier qui dirige l'équipe. Six semaines en moyenne sont nécessaires pour réaliser un décor. A l'intérieur des 2000m² du bâtiment, les artisans modifient actuellement le décor de *Merlin l'enchanteur*, construit l'année dernière, pour l'adapter à *Gauvain et le Chevalier vert*. Le spectacle de sortie des élèves de l'école du TNS, *Les Estivants* de Maxime Gorki, est aussi en préparation.

Au milieu des odeurs de peinture et de bois, le menuisier réajuste le plancher pour insérer les rails qui laisseront passer les nouvelles silhouettes. En serrurerie, on construit les voies des chariots. Les matériaux doivent être légers et transportables. Et chaque atelier possède son lot de défis. Comment soulever des planches sans que cela fasse de bruit ? Comment faire disparaître quelqu'un dans un fauteuil ?

Lucie Debiolles

Photos : Aurélie Albert

Veuillez patienter : votre

Un an après l'adoption du schéma régional d'aménagement territorial numérique, la CUS a enclenché son tournant numérique. Mais le déploiement de la fibre optique peine à se concrétiser.

Où se trouve la salle de spectacle la plus proche ? Mon bus aura-t-il du retard ? Combien de places reste-t-il dans ce parking ? Autant de questions à laquelle l'application Strasmap, lancée il y a un an par la ville, permet de répondre. Désormais 1400 bornes reconnaissables à des trèfles et équipées de QR code ou de la technologie sans contact sont déployées dans la capitale alsacienne. Strasmap illustre le virage numérique que Strasbourg tente de prendre depuis plusieurs années.

Encouragée par « *la feuille de route pour le numérique* » lancée par le gouvernement en mars, la municipalité fait le pari de développer une économie numérique et de fonder une ville « *plus intelligente* ».

Cependant, malgré cette volonté, les projets innovants restent pour la plupart portés par des particuliers. Qu'ils soient geeks ou simplement passionnés par le numérique, c'est grâce à eux qu'ont émergé les nouveaux services offerts aux citoyens. Applications collaboratives recensant les bâtiments de Strasbourg, fournisseur d'accès internet associatif ou cercles de réflexions sur le numérique sont autant d'initiatives développées par ce réseau d'engagés.

Strasbourg est également à la traîne en matière de couverture technologique du territoire, condition pourtant nécessaire pour la rendre « numériquement » dynamique. Une couverture de la ville de Strasbourg en réseau très haut débit, avec la fibre optique, permettrait de développer

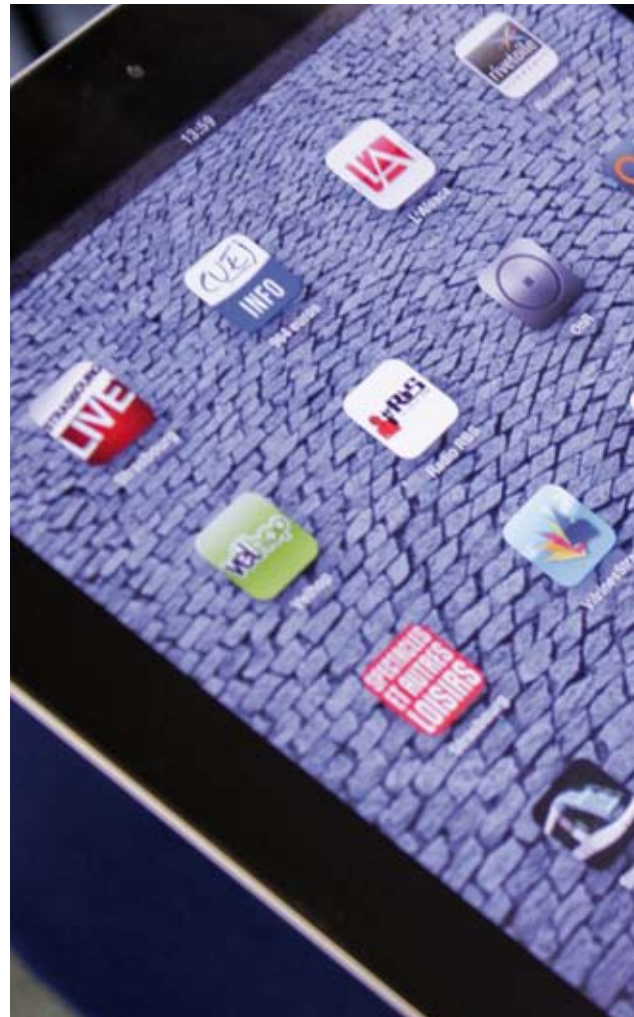
les nouveaux usages pour les particuliers : téléchargements cinq fois plus rapides qu'avec l'ADSL, télévision en HD et en 3D. Mais aussi pour les entreprises, avec une gestion à distance de la comptabilité, l'interconnexion de sites distants ou encore une plus grande fiabilité des communications.

Tributaire des opérateurs privés

Mais le déploiement de la fibre reste tributaire des opérateurs privés, seuls maîtres du calendrier. Une convention a été signée le 23 octobre dernier entre la CUS et Orange-France Telecom, prévoyant une mise en place progressive de la fibre optique au sein de l'agglomération.

Depuis 2012, les communes de Lingolsheim, Bischheim et Schiltigheim sont couvertes, tandis que « *les travaux ont été lancés en janvier pour la ville d'Illkirch-Graffenstaden* », précise Didier Liret, directeur des relations avec les collectivités locales en Alsace chez Orange.

Une méthode qui ne satisfait pas toujours les communes qui se retrouvent tributaires du bon vouloir des opérateurs. « *Orange ne donne que les dates de début des travaux. Quand on dit aux gens que la fibre optique arrivera sous cinq ans sans plus de précisions, c'est sûr il y a une incompréhension* », explique Thierry Willm, chef du service énergie réseaux et perspectives à la direction de l'environnement et des services publics urbains de la CUS. Une nouvelle convention est d'ailleurs en cours de négociation entre les deux partenaires « *pour que le*



■ **Les nouvelles applications numériques facilitent la vie des habitants de la CUS.**

calendrier de déploiement sur chaque commune soit établi de manière plus précise dans le temps et par quartier», poursuit-il.

Des quartiers à la traîne

Raccorder un quartier n'est cependant qu'une première étape. La deuxième consiste à brancher logements et immeubles. Dans les deux cas, l'opérateur est le seul à en supporter les coûts. Si les prix des abonnements restent attractifs, de 25 à 35 euros par mois selon les opérateurs, le raccordement de la rue au palier reste l'élément le plus onéreux. Le coût de ce raccordement pousse ainsi les opérateurs à privilégier les

ville se met à jour



©Paxi Berhouet/Cuej

zones rentables, soit les habitats collectifs, aux zones pavillonnaires. Didier Liret dément cette logique financière : « Le programme de déploiement se fait indépendamment de la rentabilité, car on est dans une logique d'appropriation des usages. » Pourtant à Bischheim, les travaux ont d'abord commencé dans les immeubles. Dans les zones pavillonnaires, ils ne débiteront pas avant 2014.

Le risque encouru est donc de voir des quartiers à la traîne car peu rentables. Pour Marie-Dominique Bernon, directrice-adjointe à la direction de l'environnement et de l'aménagement des territoires au conseil général, « ce sont les opérateurs qui

choisissent les secteurs sur lesquels ils vont déployer la fibre optique. Sur les zones qui ne sont pas classées denses, c'est aux collectivités d'assurer le déploiement. Cela évite tout risque de fracture numérique », explique-t-elle.

La 4G peine à arriver

Autre réseau haut débit nécessaire au développement de nouveaux usages, la 4G. Très haut débit pour téléphones mobiles, le nouveau réseau va notamment permettre une navigation sur Internet plus rapide, la possibilité de télécharger des vidéos en haute définition, ou encore d'avoir une discussion en visiophonie avec la qualité d'un ordinateur. Là aussi, Strasbourg peine à déployer son réseau. Exigeant moins de travaux que la fibre optique, la 4G ne nécessite qu'une modification des antennes déjà existantes. Pour Orange, aucun plan de déploiement n'est à l'ordre du jour, l'opérateur couvrant déjà la ville en 3G+. SFR a été

le premier opérateur à investir dans cette technologie dans la capitale alsacienne. Il possède déjà cinquante antennes dans la ville qui nécessiteront une modification pour passer en 4G. Elles ne devraient cependant pas entrer en service avant l'automne 2013, les ajustements ayant débuté en mars. « Quant à Bouygues, il vient de recevoir l'autorisation d'émettre sur une bande passante déjà existante, mais aucune date n'est encore arrêtée concernant l'effectivité du réseau 4G. Free, de son côté, a plus pour projet de rester sur du low cost », explique Thierry Willm. Des informations difficiles à confirmer auprès des opérateurs, qui n'ont pas toujours souhaité répondre à nos questions.

Si Strasbourg tente de prendre le tournant du numérique, c'est qu'elle en espère des retombées économiques. La filière numérique représente 4% de l'ensemble du tissu économique strasbourgeois, contre 3% pour la moyenne nationale. Le secteur

Une plage pour faire son réseau

Ambiance studieuse dans les 470m² de bureaux de la Plage digitale. Cet espace de co-working a ouvert il y a un an dans le centre commercial Rivetoile à Strasbourg. Née d'un partenariat entre l'association Alsace digitale et la CUS, la Plage est le premier site dédié au travail collaboratif en Alsace.

Etienne Gurrera est le gardien des lieux. Il accueille les free-lance, auto-entrepreneurs et très petites entreprises qui désirent travailler hors de chez eux. Ici, 20 bureaux sont loués au mois pour 210 euros, connexion internet et mobilier compris. Une quinzaine d'autres places sont disponibles pour 10 euros par jour. Les bureaux loués au mois sont quasiment tous occupés. Isabelle Mota, presque trentenaire et créatrice d'une agence de communication, est arrivée à Strasbourg l'an dernier. Elle s'est installée à la Plage en février. « Ici, on n'est plus

seul. On se crée rapidement un réseau et on est vraiment sur un mode collaboratif, c'est stimulant », s'enthousiasme-t-elle. Jérémie Kieger, co-gérant de la société Good Morning Major, spécialisée en création et stratégie digitale, y voit un moyen de se développer plus facilement. « Je sais que je peux tenir des appels d'offres parce qu'il y a des personnes au sein de la Plage vers qui je peux me tourner ».

Financée à hauteur de 80 000 euros par an par la CUS, la Plage digitale peut continuer à tenir son rôle de générateur d'initiatives numériques sans se soucier de rentabilité. Celle-ci ne peut être atteinte qu'à condition que l'ensemble des bureaux soit occupé chaque jour du mois, ce qui n'est pas encore le cas. A l'automne 2014 l'espace de co-working devrait déménager dans l'entrepôt Seegmuller et pourra accueillir davantage d'entreprises.

90%

des entreprises du secteur des TIC sont des TPE.

73%

de ces TPE ne comptent aucun salarié.

regroupe 834 entreprises, dont une très grande majorité de TPE (très petites entreprises) et emploie 7725 salariés.

Le développement par la municipalité du label Tango et Scan est issu de cette volonté. Celui-ci a pour but de faire coopérer des entreprises traditionnelles avec le secteur des industries créatives et de diffuser le numérique dans le milieu culturel. En 2012, douze porteurs de projets se sont vus allouer une subvention de 5000 euros.

La collaboration d'une entreprise de communication cross média, Gaia Factory, avec une association spécialisée en œnologie a permis, par exemple, la création d'une communauté virtuelle dédiée au vin et à l'œnologie, la République du Weinland. « *Ce qui m'intéressait dans cet appel à projet, c'était la combinaison d'idées innovantes avec des gens qui ont les compétences pour les mettre en place. Ça m'a aussi permis d'acquérir des compétences, comme pour le site web* », témoigne Frank Mairine, fondateur du concept de la République du Weinland.

Une dynamique semble lancée

Des initiatives de ce type permettent au TPE du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) de se développer. « *Notre entreprise venait de démarrer. Gagner le prix Tango nous a aidé à nous développer, à fidéliser nos clients* », commente Mathieu Diebold, créateur de la société Gaia Factory.

Le pôle de compétences TIC en Alsace, Rhénatic, qui compte une centaine de membres dont la grande majorité sont des TPE, essaye également de favoriser le développement de ce secteur. « *Nous organisons des conférences à destination des professionnels, nous travaillons aussi avec la CUS pour la mise en place des rendez-vous du numérique* », explique Diane Geng, animatrice du réseau Rhénatic.

Signe d'une dynamique positive, le salon des Nouvelles technologies & entrepreneurs, qui se tenait jusque-là à Colmar, s'installe cette année à Strasbourg, les 9 et 10 octobre prochains.

Toujours dans l'idée d'attirer de nouvelles entreprises, la CUS possède six zones labellisées très haut débit, les seules d'Alsace (à Entzheim, Geispolsheim, Illkirch-Graffenstaden, Lingolsheim, Schiltigheim et Strasbourg). Ces zones ont pour but d'accueillir les entreprises issues des TIC, mais aussi de faire profiter des sociétés plus classiques des avantages du haut débit. Regroupant 853 entreprises, ces zones leur permettent de se raccorder à la fibre optique dans la zone d'activité. A elles de demander leur raccordement à l'opérateur de leur choix. L'obstacle majeur réside dans le coût élevé (voir ci-contre). Adopté en mars 2012, le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) avait déjà pointé le manque de concurrence au sein du secteur de la fibre optique, détenu en grande partie par Orange-France Telecom, ce qui conduisait à rendre l'accès à la fibre très difficile pour les TPE et les PME. Une situation d'autant plus difficile que les TPE représentent, en mars 2013, 90% des entreprises du secteur des TIC.

Dossier réalisé par :
Julia Ganansia
Camille Guttin
Martin Roux
Margaux Velikonja

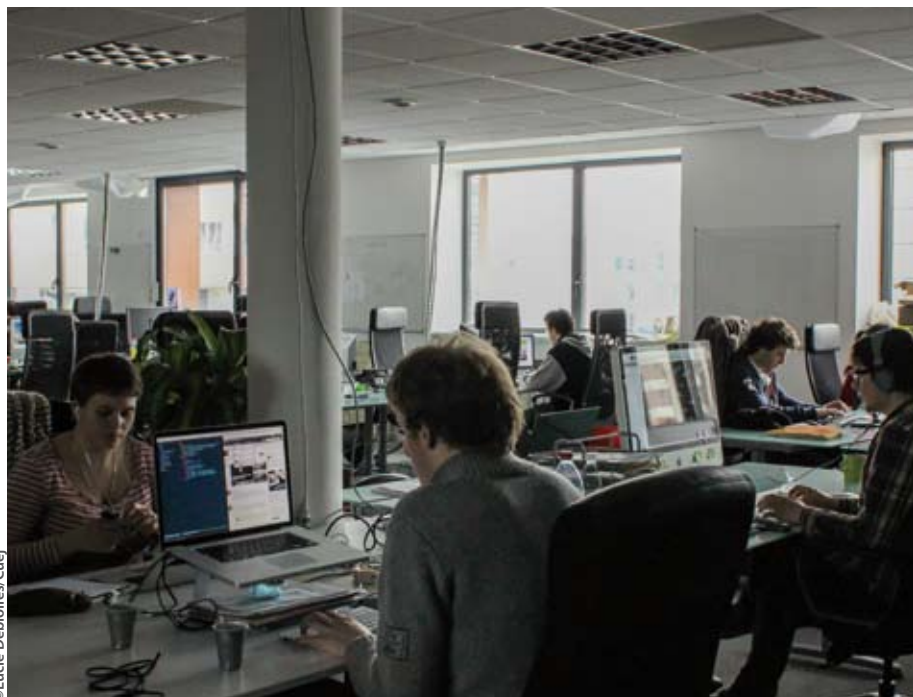
Boîtes sans fibre

Situé entre Strasbourg et Lingolsheim, le parc d'affaires des Tanneries est une zone d'activité labellisée « très haut débit » (ZA THD). Alloué pour une durée de trois ans par la société Setics, ce label certifie la présence de la fibre optique et permet d'augmenter l'attractivité de la zone. Un passage sous terre doit exister pour accueillir la fibre optique. Celui-ci ne doit pas se trouver à plus de 50 mètres des parcelles aménageables pour les entreprises.

La société de vente de stores ATES-MHZ en profite depuis 2010. Raphaël Gangloff, son responsable informatique, n'y voit que des avantages : avec une meilleure stabilité de connexion et un téléchargement plus rapide. « *On paye à peu près la même chose que pour un abonnement ADSL, mais le raccordement a coûté 7000 euros. Heureusement, le prestataire a pris en charge la moitié de la facture* ».

Le prix varie beaucoup selon la taille de l'entreprise et le service dont elle veut bénéficier. Europe buro services, qui propose des bureaux haut de gamme à la location, a dû déboursier 3000 euros pour ces mêmes travaux de raccordement. Pour elle, l'abonnement revient à 1969 euros par mois pour que l'ensemble des bureaux qu'elle loue aient une connexion de 20 Mo. Pour la gérante de la société, Éliane Mohr, « *c'était la condition sine qua non pour que je signe avec un nouveau client* ».

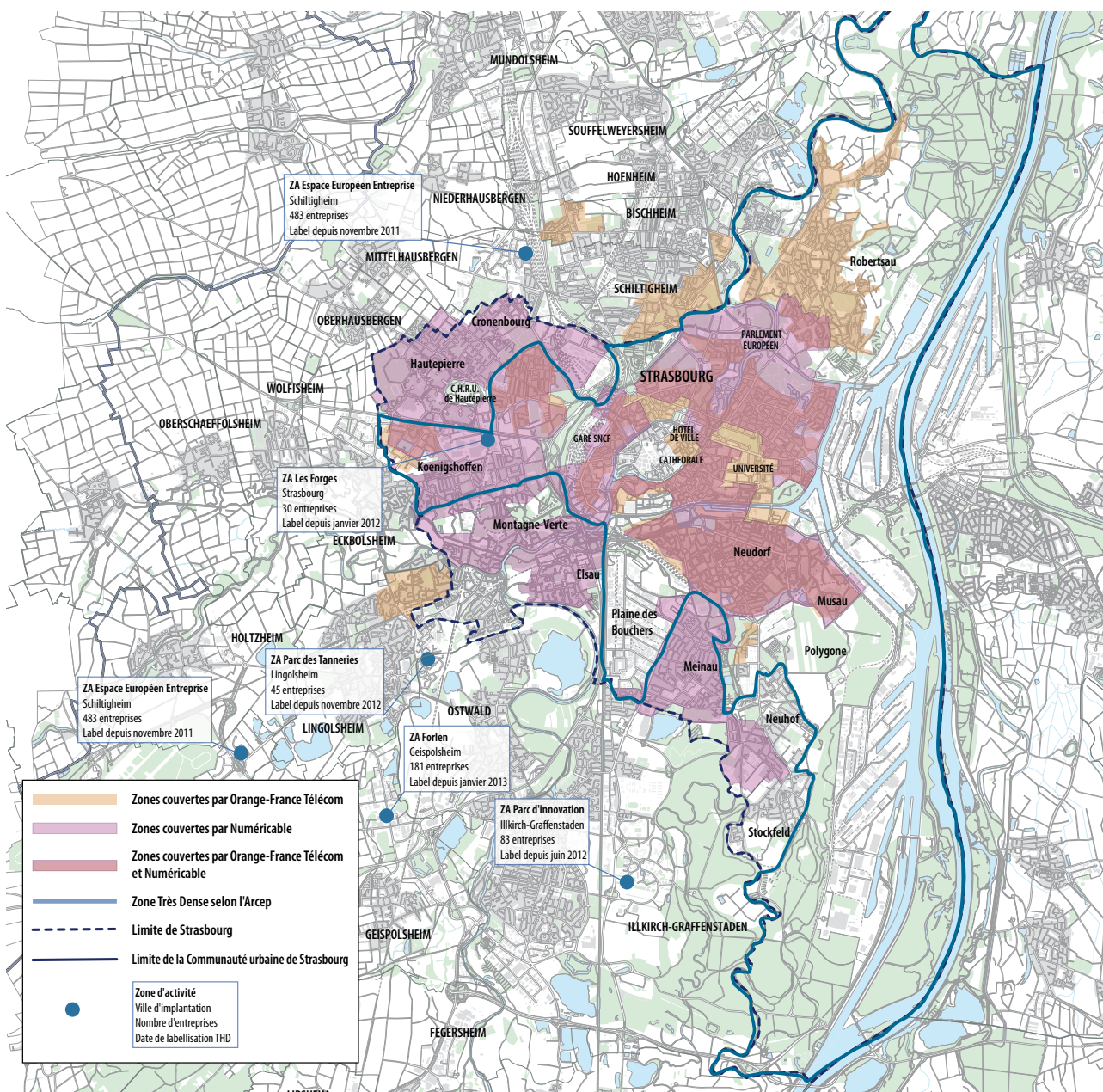
Ces deux entreprises restent des exceptions. Sur les 45 sociétés implantées dans la ZA THD, une quarantaine n'utilise pas le très haut débit. Une bonne partie d'entre elles ignorent même que le site offre cette possibilité. Mais l'obstacle majeur au raccordement des entreprises à la fibre optique reste le coût : il faut compter dans les 1000 euros pour un abonnement, hors prix du raccordement.



©Lucie Debiolles/Cuej

■ Les nouvelles applications numériques facilitent la vie des habitants de la CUS.

La fibre promise pour 2020



Les deux opérateurs de réseaux Orange et Numéricable couvrent en fibre optique la quasi-majorité des quartiers résidentiels de Strasbourg, classés par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) comme des zones d'habitat très denses. Selon les objectifs du gouvernement, celles-ci devront être entièrement raccordées d'ici à 2020. Bouygues Telecom, SFR et Free n'ont pas de réseaux propres et utilisent ceux d'Orange et Numéricable. Classé au patrimoine mondial de l'Unesco, le centre-ville exige une procédure de raccordement plus longue. Orange a cependant pu tirer quelques fibres entre la rue des Juifs et le quai des Bateliers.

1%
du territoire
français est
couvert par la
fibre optique.

L'hôpital civil, le CHRU de Hautepierre et les campus universitaires possèdent leurs propres réseaux de fibres optiques.

Enfin, bien que les zones industrielles du port du Rhin et de la plaine des Bouchers fassent partie de la « zone très dense » de l'Arcep, elles ne rentrent pas dans le plan de couverture actuellement déployé car les habitations y sont rares.

Pour les entreprises, le label « Zone d'activité très haut débit » indique les endroits où la fibre optique leur est proposée au sein de la CUS.

Martin Roux
Margaux Velikonja

Les « alter-numériques »

Des férus d'informatiques profitent de l'ouverture de données pour créer des sites et des applications utiles au quotidien.

■ Benoît Deldicque a conçu Rengo, une application permettant de connaître en temps réel les horaires de tram.



© Aurélie Albert/Cuej

4000

C'est le nombre de téléchargements de l'application Rengo.

Un réseau de geeks, de passionnés, d'engagés n'a pas attendu l'ouverture des données par la Ville pour créer des applications numériques. Bénévoles pour la très grande majorité, ces « alter-numériques » contribuent à faire de Strasbourg une ville connectée.

Benoît Deldicque est l'un d'eux. En matière d'accès aux données, open data pour les plus connectés, « *Strasbourg est à la traîne* » juge-t-il. En effet, l'initiative de la ville arrive trois ans après Rennes, première ville à avoir ouvert ses données, Nantes, Paris ou Lyon. Il regrette également que le site de la CUS ne soit pas participatif. « *Comme la ville a déjà développé ses propres applications, elle n'encourage pas spécialement les particuliers à prendre des initiatives. La Ville de Rennes, par exemple, pousse beaucoup plus à se servir de son open data* », relève Benoît Deldicque. Le jeune homme a créé sa première application gratuite, Vélodispo, en 2009 dans le cadre de son projet de fin d'études d'ingénieur. Celle-ci permet de consulter en temps réel la disponibilité des vélos dans Strasbourg. En 2012, Benoît Deldicque crée sa

deuxième application gratuite, sur son temps libre, Rengo. A partir des données de la CUS, de la CTS, de la SNCF et de l'aéroport d'Entzheim, il permet aux utilisateurs de consulter en temps réel les horaires de trains, des bus, des trams, ainsi que ceux des avions. Les applications du jeune homme, qui ne touche pas d'argent sur ses projets, comptabilisent près de 10 000 téléchargements pour Vélodispo et 4000 pour Rengo.

Eduquer le regard

En matière de tourisme, les organismes des collectivités territoriales ne développent aucun projet spécifique pour la capitale régionale. L'application Archi-Strasbourg, initiative privée lancée par Fabien Romary, tente d'y remédier. Ingénieur de formation, il a tout d'abord lancé en 2008 un site collaboratif recensant les bâtiments de Strasbourg. Alimenté par douze contributeurs réguliers et cinq modérateurs, le site recense plus de 7000 bâtiments strasbourgeois. L'application a pu être mise en place en 2011, à la suite du concours Tango et Scan lancé par la CUS et remporté par ce passionné d'architecture. A

la clef, une aide de 20 000 euros. Le site comptabilise désormais 1000 visiteurs/jours et 70 visiteurs uniques/jours sur l'application. Le créateur espère « *éduquer le regard* », mais aussi fournir « *un support qui participerait à l'amélioration de la ville* », car « *le site peut être consulté par des architectes ou des promoteurs* ».

Chacun dans son coin

Passionnés et engagés, ces « alter-numériques » forment un tissu disparate. Pour Aurore Lejosne-Bougaud, fondatrice de l'association Vendredi treize, qui promeut le développement du numérique auprès du public, il n'y a pas d'unité entre les projets et il est difficile de créer un véritable réseau organisé : « *Chacun est dans son coin, il y a peu d'échanges, on apprend parfois qu'il y a telle ou telle application qui a été réalisée, mais c'est tout.* » Cette archéologue de formation essaye d'animer des cercles de réflexions, baptisés Cultur&TIC, ouverts à tous pour sensibiliser les publics au numérique. Elle tente également de faire entrer le numérique au musée avec son projet Muséomix. Déjà expérimenté à Lyon et à Paris, Muséomix veut générer de nouvelles manières d'aborder les collections en incluant des éléments issus du numérique : tablettes, maquettes en 3D, ou projection interactive.

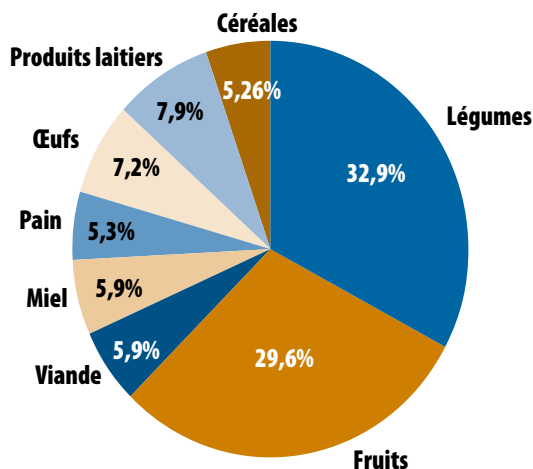
De son côté, Philippe Pittoli, avec son association Alsace réseau neutre, rêve de fonder un Fournisseur d'accès à internet (FAI) associatif. L'étudiant en informatique espère mettre en place un FAI qui respecterait la neutralité du net et ne dépendrait d'aucun grand fournisseur, à l'instar de ce qui existe déjà dans d'autres agglomérations françaises. « *Le réseau devrait normalement être disponible d'ici juin* », précise Philippe Pittoli avant d'ajouter que le plus important reste « *ne pas brider le net et donner accès à un internet libre* ».

2009

C'est l'année de naissance de l'application Vélodispo, qui répertorie les vélos libres à Strasbourg.

Le circuit court fleurit à la marge

Contenus des paniers des 56 lieux de distributions dans la CUS

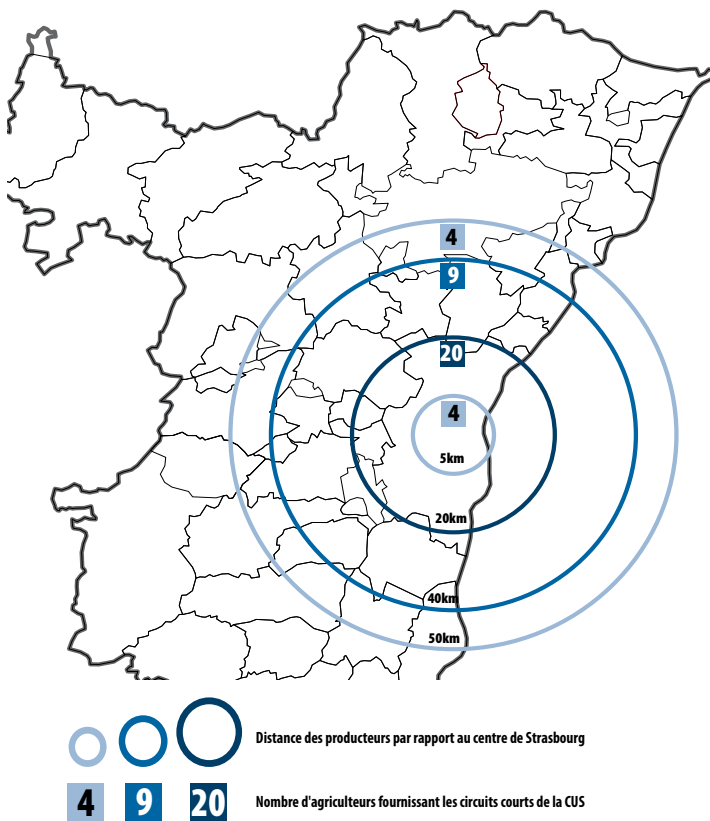


Un circuit court est un système de commercialisation qui ne comporte pas plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. En principe, l'agriculteur bénéficie d'une meilleure rémunération et le client connaît la provenance de sa nourriture. 4,8% des ménages achètent en circuits courts, selon la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS).

La formule se heurte à des limites. Il faut bien souvent récupérer son panier de fruits et légumes en un lieu et en un jour précis. Ce mode de consommation nécessite également de multiplier les points d'achat. Pour les autres produits de consommation courante, la seule solution est de se tourner vers les magasins traditionnels.

Pour encourager ce mode de consommation et l'installation de producteurs, la CUS a signé en 2010 un partenariat avec la Chambre d'agriculture. Cette coopération devrait se traduire en 2014 par l'ouverture d'un magasin de producteurs en centre ville de Strasbourg, dans les locaux de l'Ancienne douane. A Schiltigheim, la municipalité étudie un projet similaire. En attendant de trouver les locaux appropriés, une distribution de paniers fermiers est organisée chaque semaine au parking de l'école Exen.

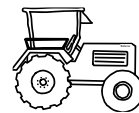
Patxi Berhouet
Gwladys Porracchia



53% des ménages de la CUS fréquentent un marché



L'Alsace se trouve au quatrième rang national de la commercialisation en circuits courts



21% des agriculteurs de la CUS commercialisent en vente directe

Comparaison de prix d'un panier fermier

Les prix indiqués ont été calculés à partir du prix au kilo et les produits choisis sont ceux de la marque du magasin ou les moins chers.

	Carottes (700g)	6 œufs	Pommes (1kg)	1 chou rouge	Endives (500g)	Echalotes (300g)	
Hop'la (magasin de producteurs)	1,05	1,5	1,6	0,64	1,3	1,05	7,14 euros
Coop (petite surface)	0,76	1,69	1,49	1,69	0,6	2,87	9,09 euros
U Express (petite surface)	0,88	1,62	2,5	1,95	0,87	1,8	9,61 euros
Match (moyenne surface)	1,26	1,72	2,49	1,95	0,8	1,5	9,72 euros
Leclerc (grande surface)	0,76	1,47	2,49	1,29	1,15	1,37	8,53 euros

Les toupies de M. Parmentier

Collectionneur, bricoleur, voyageur : un retraité de la Krutenau a plus d'un tour dans son atelier.

Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.

11 rue du Maréchal Juin
CS 10068
67046 Strasbourg
Tél : 03 68 85 83 00
<http://cuej.unistra.fr>
<http://cuej.info>

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :
Nicole Gauthier

ENCADREMENT :
Pascal Bastien,
Catherine Daudenhan,
Matthieu Gorisse-Mondoloni,
Daniel Muller,
Alain Peter

RÉDACTEUR EN CHEF :
Quentin Chillou

ICONOGRAPHIE :
Loïc Le Clerc

RÉALISATION :
Aurélie Albert,
Thomas Arrighi,
Patxi Berhouet,
Quentin Chillou,
Lucie Debiolles,
Julia Ganansia,
Camille Guttin,
Gaëlle Henry,
Loïc Le Clerc,
Maxime Le Nagard,
Maxime Mainguet,
Gabriel Nedelec,
Gwladys Porraccia,
Martin Roux,
Renaud Toussaint,
Margaux Velikonja

PHOTO D'UNE :
Patxi Berhouet

INFOGRAPHIE :
Aurélie Albert,
Thomas Arrighi,
Patxi Berhouet,
Lucie Debiolles,
Loïc Le Clerc,
Gwladys Porraccia,
Martin Roux,
Margaux Velikonja

IMPRESSION :
Gyss, Obernai
ISSN en cours.

Le visiteur est prévenu : « Ne vous affolez pas pour le caphar-naïm : chez nous, c'est le fruit des passions. » Et elles sont nombreuses chez François Parmentier, un retraité de 66 ans : chiens, cerf-volants, 2CV, tissage et toupies.

Rue de la Krutenau, à Strasbourg, on entre dans une cour intérieure, où les sapins de Noël fanés côtoient les jardinières en fleurs et les cailloux entreposés çà et là. Dans ce bazar harmonieux, un géant barbu en chemise à carreaux apparaît en haut de l'escalier. Il faut pousser une vieille porte violette et descendre des marches usées pour découvrir l'atelier. L'odeur chaleureuse du bois pénètre les narines. Il aime plus que tout descendre ici, « parce que là, c'est moi l'patron ».

Il faut pousser une vieille porte violette et descendre des marches usées pour découvrir l'atelier. L'odeur chaleureuse du bois pénètre les narines. Il aime plus que tout descendre ici, « parce que là, c'est moi l'patron ».

La soif d'apprendre

Les toupies s'invitent dans la conversation : le collectionneur les fait danser à même le sol. Des totos, le tupiphiliste en a plus de 1200, « de la toupie à deux balles à celle en cristal de chez Lalique », dit-il fièrement. L'origine de cette passion ? Silence. François Parmentier effleure sa barbe, fronce les sourcils, cherchant à se souvenir. Il se revoit enfant s'amuser à faire tourner des punaises en classe, comme des toupies.

Coup de sonnette. Un colis. Dans les yeux de l'hôte se lit de la malice. Le paquet vient du site Leboncoin où il achète parfois des toupies, « même si ça a moins de charme que dans les



■ Depuis un an, le retraité crée ses toupies sur un tour à bois.

brocantes ». Cette fois, c'est du buis de Bretagne qui servira à confectionner ses lubies. Car depuis moins d'un an, il en fabrique sur un tour à bois.

Peu habitué à parler de lui, ce grand timide se prête au jeu. Il est comme ça, gentil et disponible. Céline Debarnot, nièce d'un ami, confirme : « Je voulais faire des ruches, mais j'ignorais comment m'y prendre. François n'y connaissait rien mais pour me rendre service, et pour apprendre, il s'y est mis ! »

Fils d'une mère au foyer et d'un père fournisseur de cuir, cet ancien conducteur de travaux chez France Télécom est né le 13 octobre 1946 dans le 16^e arrondissement de Paris. « Mais j'ai pas fait exprès ! », précise-t-il avec le sourire de l'enfant qu'il n'a jamais vraiment cessé d'être.

Son secret de jouvence : la soif d'apprendre. « C'est vrai qu'avec tout ce qu'on

entreprend, il nous faudrait bien deux ou trois vies ! », plaisante sa femme Marie-Madeleine. Ancienne professeure en histoire de l'art, elle a appris à filer la laine. Son époux lui a alors confectionné un rouet et des fuseaux. D'ailleurs, leurs trois alpagas seront bientôt tondus...

« Il y a des moments où je me demande ce que je ne sais pas faire ! », lâche-t-il. Être habile de ses mains n'est pas anodin quand on s'appelle Parmentier, déformation du vieux français « parmentier », qui désigne un tailleur d'habits.

Un voyage, une toupie

Chez les Parmentier, on ne jette rien et on accumule beaucoup. Toupies, 2CV miniatures, mais aussi livres nichés dans chaque mur, moules à kouglof et babioles en tout genre.

Le passionné y voit des

« marchepieds pour l'avenir ». Dans le hall d'entrée, une maxime donne le ton : « Qui voyage rajoute à sa vie ». De la Sicile à l'Islande, François Parmentier a beaucoup baroudé, découvrant les déserts africains en 2CV, sillonnant l'Europe avec femme et enfants. De chaque voyage, ils ont ramené une toupie, ce jouet universel, tel un souvenir.

Originaux, oui, mais pas seulement. Pierre Weitz, ami et ancien collègue, parle d'un homme authentique et entier : « Quand il était président du club de cerf-volants, il pouvait passer des nuits à coudre dans son atelier. »

Et même si François Parmentier a des activités aussi manuelles qu'universelles, il est aussi très connecté : il crée actuellement son site internet, consacré à sa collection de toupies, bien sûr.

Julia Ganansia